

Fonctionnement COVID-19

Locaux	Particularités
	<p>Les aires communes où se regroupent les élèves sont strictement contrôlées par du personnel. Les mesures de distanciation physique sont appliquées. Une gestion serrée des entrées et des sorties est effectuée.</p>
Classes	<ul style="list-style-type: none"> - La place des élèves est assignée (bureaux identifiés). Deux élèves maximum se partagent le même bureau. - Une classe de débordement (lorsque la salle de classe initiale dépasse le nombre d'élèves prévus) est disponible pour chaque groupe. L'enseignant(e) intervient dans les deux classes auprès des élèves. - Les élèves et les enseignant(e)s nettoient leur bureau et chaise après chaque bloc ou fin d'utilisation. Les commutateurs et poignées de portes des deux locaux sont désinfectés par l'enseignant(e) entre chaque bloc. - La distance entre les élèves une fois assis est de 1,5 m et de 2 m entre l'enseignant(e) et les élèves. - Les mains doivent être désinfectées en entrant dans le local classe chaque fois. - Le couvre-visage ou le masque peut être retiré si la personne est assise. - Un masque de procédure ainsi qu'une visière doivent être portés lorsque l'enseignant(e) doit s'approcher des élèves (moins de 2 m). - L'élève doit aussi porter le masque lorsqu'il est à moins de 2m avec l'enseignant. - Des élèves vivant sous le même toit, s'apportant du soutien ou un service en dehors des classes peuvent être assis côte à côte (la TTS identifie ces élèves). - Le registre de symptômes est complété dans chaque salle de classe pour tous les élèves qui débute leur journée de cours.
Laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> - Le masque ou le couvre-visage est obligatoire. - Les règles d'une salle de classe sont les mêmes pour le laboratoire. sauf pour la distance à maintenir qui est de 2 m.
Corridor	<ul style="list-style-type: none"> - Le surveillant est au 3^e étage pour surveiller les locaux et le corridor. Le masque peut être retiré lorsqu'il est assis. - La demande pour aller chercher un volume ou un roman est faite via TEAMS dans le canal Biblio par l'enseignant(e) et l'élève se rend à la rencontre du surveillant à la bibliothèque par la suite. - Le couvre visage ou le masque est obligatoire dans le corridor. - La distance à maintenir est de 2 m.

Centre d'éducation des adultes Christ-Roi et l'Impact

Locaux	Particularités SUITE
Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">- Mise en retrait du matériel retourné à la bibliothèque de 72h- Il n'y a pas d'horaire pour le moment.- Le masque ou le couvre-visage est obligatoire.- La distance à maintenir est de 2 m.
Salle de regroupement	<ul style="list-style-type: none">- Le masque ou le couvre-visage est obligatoire avant et après avoir mangé.- La distance à maintenir est de 2 m.- La surface extérieure du micro-onde, la porte du frigo, le comptoir ou lavabo, la table et la chaise qui sont utilisés doivent être désinfectés à chaque fois. Le micro-onde ainsi que le frigo demeurent un privilège puisque dans tous les écoles et le CFP ceux-ci ont été retirés. Les appareils pourraient être retirés en cours de l'année si les règles ne sont pas respectées.- La salle de regroupement sert aussi de classe de débordement pour la FBC.
Casiers	<ul style="list-style-type: none">- Un casier individuel est attribué par élève (disponibilité limitée)- Des élèves vivant sous le même toit, s'apportant du soutien ou un service en dehors des classes peuvent avoir le même casier.



Particularités pour les enseignant(e)s et/ou membres du personnel

Équipement de protection individuelle :	
Un contrôle des inventaires sera effectué pour éviter la rupture des produits	
Masque de procédure	<p>Deux masques de procédure maximum seront fournis par jour (am/pm ou 4h max) selon votre horaire. Ces masques doivent être portés lorsque vous êtes en présence d'élèves à moins de 2 m. En dehors de ces moments, le couvre-visage peut être utilisé.</p> <p><i>Selon les <u>recommandations</u> du MSSS, le port d'équipements de protection (masque de procédure et visière) n'est pas nécessaire pour une enseignante ou un enseignant si la distanciation physique de 2 mètres est respectée ;</i></p> <p><i>Si les tâches nécessitent d'être à moins de 2 mètres d'un élève, le membre du personnel doit porter les équipements de protection appropriés, masque de procédure et protection oculaire (visière). Lorsqu'il existe des risques de projections imprévues ou la possibilité d'interactions intermittentes et imprévisibles (ex. : contact avec des élèves aux besoins particuliers), le port d'équipements de protection est recommandé durant toute la période de l'interaction.</i></p>
Couvre-visage	Le couvre-visage peut être porté pour tous les autres moments de la journée. Il doit être lavé chaque jour.
Gants	Des gants peuvent être utilisés pour manipuler le matériel touché par les élèves. Toutefois, il est préférable d'éviter d'avoir à le faire (72h de mise en retrait est préférable). Le lavage ou la désinfection des mains demeurent essentiel sans les gants ou après leur utilisation.
Visière	Une visière vous est fournie et doit être désinfectée chaque jour.
Désinfectant	Une bouteille de désinfectant (Spectrol) vous sera fournie dans chaque classe. La bouteille vide doit être conservée. Un carton indiquant que le remplissage est nécessaire doit être laissé sur votre porte de classe.
Gel hydro alcoolisé	Une bouteille de gel hydro alcoolisé vous sera fournie et doit être identifiée à votre nom pour chaque classe. La bouteille doit être conservée pour le remplissage que vous pouvez effectuer au secrétariat.
Mouchoirs	Des mouchoirs vous sont fournis dans chaque classe.
Autres	
Matériel	Idéalement, le matériel prêté (ex : livres de référence) aux élèves doit être assigné. Dans le cas contraire, une mise en retrait de 72 h doit être prévu ou une désinfection du matériel doit être faite entre chaque utilisateur.

Interventions symptômes COVID pour le personnel	
<p>Présence de symptômes en salle de classe</p> <p><i>Rappel :</i> Liste de symptômes</p> <p>La personne présente :</p> <p>Un des symptômes suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fièvre ✓ Apparition ou aggravation d'une toux ✓ Difficultés respiratoires ✓ Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût <p>Deux des symptômes suivants (Si un seul symptôme, il est recommandé de faire de l'autosurveillance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mal de gorge ✓ Diarrhée ✓ Malaises généraux (Douleurs musculaires, mal de tête, fatigue importante ou perte d'appétit) 	<p>Lorsque des symptômes associés à la maladie apparaissent en salle de classe ou ailleurs dans le Centre:</p> <p>L'élève ou le membre du personnel présentant des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit être isolé dans la zone chaude (local 206) à moins qu'il puisse quitter le plus rapidement possible et un masque de procédure lui est remis immédiatement. Il avise l'équipe SST, premiers soins ou direction.</p> <p>Dans le cas d'un mineur, celui-ci est isolé jusqu'à ce qu'un membre de la famille puisse être rejoint.</p> <p>L'élève qui quitte le Centre est accompagné d'un membre du personnel jusqu'à la sortie ayant son équipement de protection et ce dernier désinfecte s'il y a lieu les endroits touchés par la personne.</p> <p>La zone chaude est évacuée préalablement de son personnel avant d'y installer une personne présentant des symptômes.</p> <p>Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève (équipe SST, premiers soins, direction) présentant des symptômes, le temps que la personne puisse quitter.</p> <p>Lors de la surveillance de la personne présentant des symptômes, le membre du personnel doit porter un masque de procédure et une protection oculaire. S'il doit avoir un contact physique avec la personne ayant des symptômes, il doit également porter un survêtement fourni dans la trousse d'urgence et des gants.</p> <p>Les objets personnels de la personne qui a des symptômes devraient lui être remis avant son départ.</p>

Interventions symptômes COVID pour le personnel

SUITE :

Lorsque la personne présentant des symptômes a quitté les lieux, aérer le local, nettoyer et désinfecter la pièce, les objets et les surfaces touchées par la personne symptomatique avec les produits appropriés et les équipements de protection requis.

Le membre du personnel doit retirer les équipements de protection de façon sécuritaire dans la pièce et jeter sur place ceux qui sont à usage unique dans une poubelle sans contact avec les mains. Le sac de poubelle doit être fermé et mis de côté. Les équipements de protection réutilisables (visière) sont nettoyés et désinfectés avec un produit adapté à l'équipement. **Se désinfecter les mains immédiatement après.** La direction doit être immédiatement avisée de toute personne présentant des symptômes s'apparentant à la COVID-19.

La zone chaude est désinfectée après son utilisation et avant que le personnel réintègre l'espace.

